

M. G. VAN CAUWELAERT  
Directeur à la Direction des Monuments  
et des Sites – A.A.T.L.  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 Bruxelles

V/Réf. : 2232-0011/01/2004-016PR  
N/Réf. : AVL/AH/AUD-2.23/s349  
Annexe : 2 plans (le dossier suit)

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 1606. Construction d'une annexe. Avis conforme sur la demande de permis patrimoine.  
*Dossier traité par M. A. Thomas.*

En réponse à votre courrier du 26 mai, réceptionné le 1 juin 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 9 juin 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée favorablement.

Le projet est identique à celui approuvé par la C.R.M.S. en sa séance du 20/08/03 à la demande de la Commission de Concertation de la commune d'Auderghem ; la C.R.M.S. a donc confirmé son avis précédent.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. DEGRYSE  
Président